Information réglementée

Moury Construct SA : Rachat d'actions propres

Ans, le 8 avril 2025.

Conformément à l'article 8 :4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis, sur Euronext Brussels, le 7 avril 2025, 190 actions propres au prix de 530 € par action.

Cette opération de rachat a été effectuée en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

Détail de l'opération :

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
7 avril 2025	190	530	100.700

Suite à cette opération, Moury Construct détient 4.855 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,21% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet
Directrice Financière
Rue des Anglais 6A
B-4430 Ans
Tél : 04/344 .72.11
E mail : investisseurs@moury-construct.be Site : www.moury-construct.be